RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA ZONE D'EXPLOITATION CONTROLÉE FESTUBERT EN SECTEURS DE PÊCHE, DE CHASSE, DE CAMPING OU D'AUTRES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

1. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de pêche, en deux (2) secteurs délimités par un trait de couleur rouge et dont le plan apparaît à l'annexe A.

2. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de chasse (sauf la chasse à l'orignal), en deux (2) secteurs délimités par un trait de couleur rouge dont le plan apparaît à l'annexe A.

3. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de chasse à l'orignal, en vingt-sept (27) secteurs délimités par un trait de couleur blanc dont le plan apparaît à l'annexe B.

4. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins de pratique d'activités récréatives autres que la chasse, la pêche et le camping en deux (2) secteurs délimités par un trait de couleur rouge dont le plan apparaît à l'annexe A.

5. Le territoire de la zone d'exploitation contrôlée est divisé, à des fins d'activités de camping, en vingt-neuf (29) secteurs délimités par des pastilles de couleur rouge dont le plan fait partie intégrante du PDAR et dont le descriptif est décrit au tableau ci-joint intitulé ***Coordonnées des sites de camping autorisés selon le CA du 1er février 2023***, lequel est inclus au PDAR remis officiellement au Ministère le 16 avril 2023.

6. Le présent règlement remplace le Règlement concernant la division du territoire de la zone d'exploitation contrôlée Festubert en secteurs adopté le 9 mars 2016 par l'Association Chasse et Pêche Brochet-Doré inc.

7. Le présent règlement entre en vigueur à la date de réception, par l'organisme, de l'avis d'approbation du ministre ou à défaut de cet avis, à l'expiration d'un délai de 30 jours de la date où il a été transmis au ministre.

Adopté ce 3 mai 2023 par le Conseil d'administration de l'Association Chasse et Pêche Brochet-Doré inc.

Transmis au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ce 17 mai 2023.

Association de Chasse et pêche Brochet-Doré inc (Zec Festubert)
Nom de l'organisme

Gervais Pelletier
Nom / lettre moulée / président

Gervais Pelletier
Signature

Gaétan Bégin
Nom / lettre moulée / secrétaire-trésorier

Gaétan Bégin
Signature